

M. Barnett: Lorsqu'il songera à des subventions de ce genre à l'avenir, le ministre devrait utiliser ses bons offices en ce qui a trait à une situation qui me préoccupe depuis des années—le fait que nous ne semblons pas donner à nos forestiers et à nos ingénieurs forestiers une instruction fondamentale assez étendue dans des domaines scientifiques connexes, qui leur permettrait de juger des résultats et des effets secondaires de l'exploitation forestière.

Je m'intéresse à ce sujet depuis le premier programme d'arrosage des forêts entrepris dans l'Île de Vancouver, lequel avait gravement nui à la vie des poissons. J'ai découvert avec horreur que l'ingénieur forestier responsable de ce programme connaissait moins les conséquences de ses projets sur les aspects de la nature avoisinante que moi, profane, qui avait acquis quelques notions dans ce domaine comme député à la Chambre des communes.

● (4.50 p.m.)

J'espère que le ministre, au cours des entretiens sur l'octroi futur de subventions aux recherches, emploiera ses bons offices pour s'assurer que, dans la formation des experts forestiers, ces derniers puissent comprendre les rapports fondamentaux qui existent entre les emplois multiples de cette ressource.

L'hon. M. Sauvé: Je pourrais donner au député une liste de tous les travaux de recherches entrepris en dehors du ministère. Ce sont des renseignements techniques et scientifiques et pour ne pas faire perdre de temps au comité, je lui en enverrai un exemplaire la semaine prochaine.

M. Barnett: Il serait plus utile d'étudier une telle liste en comité permanent, comme je l'ai proposé dans mes remarques antérieures. Je suis intrigué par un autre crédit de \$5,400 représentant la quote-part du Canada au coût de préparation d'une terminologie forestière en plusieurs langues. S'agit-il du latin ou de l'espéranto? Je suppose que c'est un projet international.

L'hon. M. Sauvé: Oui, il s'agit de l'autre langue officielle du pays, le français. C'est un projet de rédaction d'un lexique qui fournira les termes français correspondants. Le travail est confié à un professeur de l'Université de Grenoble, en France.

M. Barnett: Alors ce sera en fait un glossaire bilingue et non multilingue?

L'hon. M. Sauvé: C'est la seule partie du programme qui intéresse le Canada. C'est une partie du programme plus vaste lancé sous les auspices de l'UNESCO. Notre con-

[L'hon. M. Sauvé.]

tribution de \$5,400 touche la partie en langue française.

(Le crédit est adopté.)

23. Subventions aux provinces selon les montants et les conditions établies dans le détail des affectations, \$8,660,000.

M. Herridge: Ce crédit m'intéresse tout particulièrement car il concerne des accords entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Il y a quelques années de cela, je m'en souviens, il y avait un accord sur l'inventaire des forêts concernant ma circonscription, mais le responsable local s'intéressait plus à l'infirmière en chef de l'hôpital qu'au relevé des inventaires. Le ministère des Forêts vérifie-t-il si ces accords sont convenablement mis en œuvre, et peut-il dire quelles sont les mesures envisagées concernant les recherches sur la prévention des feux de forêt? Emploie-t-on des avions à combattre les incendies ou d'autres méthodes?

L'hon. M. Sauvé: Chaque projet, relevant d'un des cinq crédits, qui est approuvé par une province, doit l'être par le ministère fédéral des Forêts. Tous les détails d'un projet sont soumis à l'administration fédérale, et les dépenses sont vérifiées.

En ce qui concerne les avions servant à éteindre les incendies, le ministère de l'Industrie a accepté d'assurer, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars, le financement du projet de la Canadair en vue d'en construire un nouveau modèle; la province de Québec s'est déjà engagée à en acheter une vingtaine. Le gouvernement français s'intéresse aussi à cet avion qui pourrait servir à d'autres fins. Dans certaines provinces, il pourrait remplacer le Canso, dont certains sont en service depuis 20 ou 25 ans. Le nouveau modèle d'avion servant à éteindre les incendies est encore à l'état de projet. Le ministre des Forêts a été consulté quant à ses possibilités techniques, à son entretien, à son coût, et ainsi de suite. On me dit que la Canadair achèvera sous peu un prototype et que ce genre d'avion sera vendu au Québec, au Canada et à la France, en Europe.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Le ministre peut-il nous renseigner sur la continuation ou le renouvellement du programme mis à exécution en Nouvelle-Écosse en vue d'améliorer les peuplements?

L'hon. M. Sauvé: Jusqu'ici, nous n'avons pas reçu de demande du ministère provincial des Terres et Forêts pour que ce programme se poursuive au cours de l'été 1966. En général, nous attendons de recevoir une demande de la province, mais, à ma connaissance, nous n'en avons pas reçu jusqu'ici.